

SOCIAL

« À la CFDT, globalement on est en colère »

Fonction publique, assurance chômage, Éducation nationale : le syndicat ne désarme pas.

Aujourd'hui, 27 mars, de 13 h à 14 h, la CFDT organise un rassemblement devant la préfecture pour manifester son opposition au projet de réforme de la fonction publique.

Demain, 28 mars, à 14 h, toujours devant les grilles de la préfecture, un rassemblement concernera le problème de l'accueil de la petite enfance. Deux dossiers, deux sujets de mécontentement qui s'ajoutent à bien d'autres et qui amènent les responsables de la CFDT à se déclarer « en colère ».

La CFDT défend la démocratie représentative.

La raison majeure tient en quelques mots : le manque de consultation des instances syndicales. « Les réformes sont faites à toute vitesse et sans tenir compte des propositions syndicales. Il n'y a pas de dialogue. C'est d'ailleurs ce dialogue rompu qui se trouve à l'origine des Gilets jaunes », explique Rémi Bardeau, secrétaire régional CFDT Grand-Est.

Pour autant, il rappelle que la CFDT se tient « à distance » du mouvement des Gilets jaunes « parce qu'il existe des revendications, comme le souhait de renverser le régime, sans parler de la violence, pour lesquels nous ne sommes pas du tout d'accord. Nous sommes pour la démocratie représentative, avec la priorité laissée au dialogue dans les entreprises, avec les parlementaires et avec le gouvernement ».

Justement, parmi les sujets de discorde avec le gouvernement, figure notamment la réforme de la fonction publique.

« Une réforme néfaste, régressive, avec la multiplication des contrats courts de remplacement. Nous militons pour une prime de fin de mission, un peu comme



Nathalie Servas, Benjamin Prestat et Rémi Bardeau dénoncent l'absence de consultation de la part du gouvernement.

« Une réforme néfaste, régressive ».

dans l'intérim. Pour notre part, nous voyons dans ces contrats courts à répétition un risque pour le statut avec beaucoup trop de contractuels, alors que nous souhaitons au contraire sécuriser les parcours professionnels », explique Nathalie Servas, secrétaire générale du syndicat Interco-CFDT.

Laquelle dénonce « des emplois précaires qui vont dégrader les conditions de travail et éloigner les usagers des services publics ».

Dans le dossier de l'Éducation nationale, Benjamin Prestat, secrétaire adjoint SGEN-CFDT Aube, dénonce « le détricotage de la loi Peillon » et « ce

curieux projet visant à autoriser la fusion entre une école et un collège ».

« On n'est pas contre le changement à la CFDT, mais on aurait aimé une expérimentation et un bilan. Mais là, le gouvernement veut l'imposer dès la rentrée prochaine », regrette-t-il.

Enfin, en matière d'assurance chômage, la CFDT considère que l'échec des négociations « peut avoir des conséquences sociales dramatiques pour ceux qui alternent un emploi et des périodes de chômage car, finalement, ils vont payer le coût de l'économie voulue par le gouvernement, soit 3,9 milliards ». ■

Un article de Jean-François LAVILLE
publié dans *Libération Champagne*
n° 25626 mercredi 27 mars 2019